

Exploitation du réseau « gaz » (hors autoclave) Recyclage

FORMACODE : 22630

OBJECTIFS

Assurer en sécurité l'exploitation du réseau « gaz » (air comprimé, azote, gaz ...).
Appliquer les consignes de l'établissement et les procédures particulières.
Appréhender les risques liés au « gaz ».
Se conformer aux obligations et responsabilités de l'exploitant.

TYPE DU PUBLIC

Conducteur d'installation de « gaz » (hors autoclave).
Personnel de maintenance, de production, R&D, HSEI.

PRÉREQUIS

Habilitation réseau « gaz » en cours de validité.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

> Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés avec des exemples concrets et des mises en application.
La partie pratique est réalisée sur les installations à exploiter dans l'entreprise.

> Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
Réseau de « gaz » sur site de l'entreprise, documentation technique du fabricant, consignes et procédures de l'entreprise.

> Moyens humains

Formateurs qualifiés assurant également des missions techniques auprès des entreprises.

ÉVALUATION

- > L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en continu sur la base de QCM et d'exercices sur les installations de l'entreprise.
A l'issue de la formation, un avis technique du formateur est transmis en vue de la délivrance du titre d'habilitation par l'employeur.
 - Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THEORIE

> Contexte réglementaire

La réglementation sur les équipements sous pression, les notices d'instruction des fabricants • Les consignes de sécurité du site

> Notions fondamentales

Analyses des différents phénomènes : pression, énergie potentiel, effet de souffle • Les responsabilités en tant qu'exploitant

> Risques particuliers

Rupture sous pression • Dégradation

PRATIQUE

- > Identification et prise en compte des informations et dispositifs de sécurité prévus par le fabricant et l'exploitant
- > Application des consignes de sécurité du site ainsi que de la notice du fabricant

Cette formation répond à l'article 5 de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2017 (relatif à l'exploitation des E.S.P.) concernant la reconnaissance de l'aptitude des opérateurs (habilitation) par l'employeur.

Préconisation de SOCOTEC : recyclage tous les 3 ans.

MODALITÉS

Durée : 0,5 jour.

Prix : nous consulter.

Durée de validité de l'habilitation : 3 ans.

Pensez à SOCOTEC Formation pour le recyclage.